

PROCES VERBAL
Vendredi 09 juin 2023 à 18h00

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M. Philippe BARRAULT, M Jean-Paul ANGLADE **Adjoints**
M. Pierre de MONTALEMBERT, Mme Florence DECHELLE, Mme Marie CORNET-VERNET, Mme Fabienne COLIN-FAURE **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS REPRESENTES :

M Grégory THIBAUD représenté par Mme Oriane PODEVIN
Mme Oriane PODEVIN représentée par M Philippe BARRAULT
M Daniel MATHE représenté par M Jean-Paul ANGLADE
Mme Pascale BACQUET représentée Mme Florence DECHELLE

ABSENT NON REPRESENTE :

- **Approbation du procès-verbal du 24 mars 2023**

Procès-verbal approuvé à l'unanimité

- **Désignation du secrétaire de séance** : Mme Florence DECHELLE
- Par délibération du 23 mai 2020, le conseil municipal de Boissettes, en application de l'article L. 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions :

Liste des marchés à procédure adaptée signés par le maire depuis le 24 mars 2023 :

N°	Intitulé	Titulaire	Montant HT
T-PA-1275847-B2C	TRAVAUX DE DESIMPERMEABILISATION CREATION D'UN ILOT DE FRAICHEUR DA COURS DE L'ANCIENNE ECOLE	S.T.R.F.	169 782, 32 €

- **Délibération sur la décision modificative n°1 du budget 2023**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la décision modificative n°1 du budget 2023 : changement d'affectation des frais d'études des travaux de la cour du chapitre 20 au chapitre 21.

- **Délibération sur la désignation d'un référent déontologue**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la désignation d'un référent déontologue pour les élus : dans le cadre de l'exécution de leur mandat.

- **Délibération sur la convention d'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la convention d'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie avec la société Véolia pour une durée de 5 ans.

- **Délibération sur le programme 2023 des travaux d'éclairage public et demande de la subvention FER 2023**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le programme 2023 des travaux d'éclairage public concernant les rues des Sables, Gillon, Clichant, Uzelles, Varenne et Bois grillon ; demande de la subvention FER 2023

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour demander le fonds de concours à la communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve l'autorisation donnée au Maire pour demander le fonds de concours à la communauté d'agglomération Melun-Val-de-Seine dans le cadre du financement des travaux de la cour d'école

- **Délibération sur la désignation d'un référent à l'assemblée spéciale de la SPL (société publique locale)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la désignation d'un référent à l'assemblée spéciale de la SPL (société publique locale),

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour signer la convention de participation aux frais de scolarité avec la commune du Mée-sur-Seine**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve l'autorisation donnée au Maire pour signer la convention de participation aux frais de scolarité avec la commune du Mée-sur-Seine

Tour de table :

- Monsieur le Maire rappelle que le séminaire Ambition 2030 destiné aux élus aura lieu le 22 juin 2023.
- Les travaux de la cour de l'Ecole débuteront fin juin.

Secrétaire de séance Mme Florence DECHELLE



Le Maire Thierry SEGURA



Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le



ID : 077-217700384-20230609-PV09_06_23-AU